

→ RÉSIDENCES D'ARCHITECTES 2014

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE BASSE-NORMANDIE

La Basse-Normandie, région à dominante rurale, est à la fois constellée de villes moyennes comme Cherbourg, Alençon, Saint-Lô, Lisieux, Flers ou encore Granville qui constituent avec Caen, la capitale régionale, l'armature urbaine du territoire, mais reste aussi fortement émaillée de petites villes ou de bourgs ruraux. Ainsi avec ses 17 589 km², la Basse-Normandie couvre 3,2% du territoire métropolitain et abrite 3% de la population française. Elle compte seulement 14 villes de plus de 10 000 habitants et 2/3 des communes rassemblent moins de 500 habitants.

Depuis le début des années 2000, les villes-centres des grandes aires urbaines enregistrent une baisse de leur population alors que leurs périphéries connaissent un essor démographique. Cette réalité territoriale a généré des dynamiques de périurbanisation et de rurbanisation. Aujourd'hui, ce phénomène se poursuit, voire s'intensifie, car la pression foncière, le prix de l'immobilier, le besoin d'espace, le mythe de la maison à la campagne poussent les citadins à s'installer sur des espaces de plus en plus éloignés, étirant et intensifiant leurs déplacements.

Les territoires ruraux deviennent de plus en plus composites tant par leurs formes que par leurs architectures, leurs usages, leurs pratiques et leurs habitants, ce qui amène à les interroger, à les repenser, à les relire et peut-être à les réimaginer.

Les territoires urbains, par effet miroir, vivent aussi de grandes mutations. La ville-centre se vide au profit de territoires péri-urbains voire ruraux. Les quartiers considérés comme zones urbaines sensibles ou territoires prioritaires souffrent de leurs formes urbaines et architecturales devenues inadaptées, ce qui enclenche de forts processus de ségrégations sociales et géographiques. La politique volontariste du programme national de rénovation urbaine pour les quartiers bénéficiaires, ou les projets de développements territoriaux engagés directement par les collectivités locales pour les quartiers non concernés par le programme, n'ont aujourd'hui pas toujours atteint leurs objectifs. La mixité sociale, le fonctionnement des quartiers, leur intégration aux dynamiques d'agglomération ou la réduction des écarts restent encore à travailler.



→ Laboratoire rural, avril 2013
Camille Delaunay et Simon Durand,
architectes en résidence à Trévières (Calvados)
laboratoire-rural.tumblr.com

Les architectes et professionnels de la ville conscients de ces phénomènes mènent chacun à leur échelle des actions de sensibilisation. Qu'en est-il de ces espaces en milieu rural ou en milieu urbain? Comment faire émerger leurs spécificités avec leurs atouts et leurs faiblesses? Comment révéler aux habitants des aspects « trop connus » ou méconnus de leur environnement? La réappropriation des espaces ruraux ou urbains par ceux qui y vivent passe par une lecture sensible, une re-découverte des lieux, du patrimoine existant, des paysages et une prise de conscience de la responsabilité des habitants quant aux territoires qu'ils occupent, modèlent, cultivent...

Afin de questionner le territoire avec des outils originaux réalisés par des professionnels, la maison de l'architecture de Basse-Normandie a mis en place des résidences d'architectes au sein d'établissements d'enseignement agricole en 2010, puis dans des communes rurales en 2011, 2012 et 2013. Le bilan, largement positif de ces résidences, premières expériences en Basse-Normandie comme sur le plan national, amène à poursuivre ce dispositif en 2014 en milieu rural dans une commune rurale de la Manche et dans une commune du Pays d'Auge dans le Calvados.

→ LA RÉSIDENCE D'ARCHITECTES

LE DISPOSITIF

La résidence d'architecte est organisée à des fins **culturelles et pédagogiques** en faveur des habitants et des usagers des territoires ruraux. Elle repose sur la pleine disponibilité durant **6 semaines d'un binôme** composé de **deux architectes** ou d'**un architecte** mandataire, et d'**un autre professionnel**, urbaniste, paysagiste, designer ou tout autre créateur (à la condition que le binôme sache clairement justifier de la qualité et de la vertu de son association sur l'objectif à atteindre).

Elle a pour vocation de créer les conditions d'une expérience originale, d'**une rencontre entre des professionnels et des populations sur un territoire donné**. La résidence ne se confond nullement avec un travail de conception d'un projet architectural ou urbain.

La résidence d'architecte a pour objectifs :

- de favoriser et permettre la rencontre et les échanges entre un architecte (et son binôme) et les populations,
- de permettre aux habitants et aux usagers de ces territoires d'avoir un autre regard sur le patrimoine dont ils sont dépositaires et de prendre conscience des pratiques culturelles qui y sont associées,
- d'inciter à un questionnement sur les modes de vie, l'usage des lieux, sur les paysages et leur fabrication afin de permettre à chacun de se réapproprier ce qu'il est, ce dont il a hérité, ce qu'il va transmettre,
- de développer l'esprit critique, et pour cela, de donner des clés de lecture
- de proposer aux professionnels des temps de réflexion, de recherche et d'expérimentation hors agence.

LE DÉROULEMENT DE LA RÉSIDENCE

Pendant 6 semaines, un architecte, mandataire, et son binôme sont immergés dans un territoire. La maison de l'architecture de Basse-Normandie les accompagne avec le soutien des partenaires qui les accueillent tout au long de la résidence.

Dans un premier temps (3 semaines), les architectes réalisent une analyse architecturale, urbaine et paysagère du territoire qu'ils enrichissent en travaillant avec les habitants et les partenaires locaux.

Cette **lecture du territoire** permet de révéler aux populations des formes méconnues de leur patrimoine, des pratiques et des usages qui s'y rapportent ou encore les questionne sur ses formes d'appropriation et sur sa transmission.

Dans un second temps (3 semaines), l'architecte et son binôme travaillent à la création et à la réalisation d'**un outil de restitution** de leur travail. Les formes conventionnelles de représentation de l'architecture, souvent peu adaptées au grand public, sont à proscrire ou à très peu utiliser. Des formes différentes sont à imaginer et à développer : conférence, photographies, textes, films, productions plastiques, pièce de théâtre, installation, parcours... Les habitants doivent suivre ce travail et participer à sa réalisation avec les architectes.

Ce dispositif a pour objectif de permettre **une rencontre élargie avec la population** (habitants, associations, structures, élus..) et **un dialogue approfondi avec chacun**. Aussi tout au long de la résidence, le binôme retenu s'attache à échanger et à partager la démarche en cours avec les populations, notamment à l'aide d'**un blog dédié**. Un programme de rendez-vous est à mettre en place afin de nourrir les travaux des architectes et permettre à tous d'entrer avec eux dans une attitude d'écoute, de questionnement, de redécouverte du territoire et de ceux qui y vivent. Ces rendez-vous peuvent prendre diverses formes : rencontres, ateliers, débats, balades, parcours, visites...

Au terme de la résidence, **la lecture du territoire est présentée à l'aide de l'outil de restitution conçu spécialement par le binôme en résidence**. Ce temps fort est le moment privilégié de restitution et de valorisation de la démarche. Un accompagnement complémentaire est programmé afin de permettre au grand public (habitants, scolaires, jeune public, élus, professionnels, résidents secondaires) de se l'approprier, d'échanger et de croiser leur regard sur le territoire avec celui des architectes en résidence.

A l'occasion du **mois de l'architecture contemporaine en Normandie** en mars 2015, les architectes en résidence, les partenaires et la maison de l'architecture de Basse-Normandie programment un temps fort de rencontre et de valorisation de la démarche notamment dans le cadre de l'évènement spécifique **5 ans de résidences d'architectes en Basse-Normandie**.

Enfin tout au long de l'année, la maison de l'architecture de Basse-Normandie valorise ce dispositif lors de conférences, séminaires, expositions, et via la presse locale et nationale.

LES TERRITOIRES DE RÉSIDENCE 2014

Les résidences d'architectes 2014 auront lieu :

- à **Chef du Pont**, commune rurale du Parc naturel régional des Marais du Bessin et du Cotentin (Manche)
- à **Crevecoeur en Auge**, commune rurale de la Communauté de Communes Vallée d'Auge (Calvados).

LES PARTENAIRES DES RÉSIDENCES

Les résidences d'architectes sont soutenues par la Direction des Affaires Culturelles de Basse-Normandie, la Région Basse-Normandie, le Parc Naturel Régional des marais du Bessin et du Cotentin, la Communauté de Communes Vallée d'Auge et les deux communes d'accueil que sont Chef du Pont et Crevecoeur en Auge, et sont menées en collaboration avec le Pays d'art et d'histoire du Pays d'Auge - Pays d'Auge Expansion et le lycée agricole du Robillard.

LES PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

Habitants et usagers des territoires ruraux : grand public (adultes, jeunes, enfants), scolaires, associations, élus, professionnels du territoire

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Les collectivités et les structures locales mettent à disposition **un atelier et un logement** pour le binôme en résidence et proposent une possibilité de **restauration pour le midi**.

La maison de l'architecture prend en charge la rémunération du binôme sous forme d'une **indemnité de résidence** et d'un **budget de production**.

LE CALENDRIER 2014-2015

Appel à candidature : **mi-juillet 2014**

Retour des dossiers : **vendredi 5 septembre 2014**

Jury de sélection :

- **jeudi 18 septembre 2014** (pré-sélection sur dossier)
- **jeudi 2 octobre 2014** (entretien)

Présentation du dispositif des résidences d'architectes et annonce des équipes sélectionnées à l'occasion de **vingt-quatre heures d'architecture**, manifestation nationale organisée par le réseau des maisons de l'architecture, à la Friche de la Belle de mai à Marseille : **17-18 octobre 2014**

Déroulement de la résidence des architectes d'une durée de **6 semaines** réparties de **novembre 2014 à mai 2015** et décomposées ainsi

- 1 semaine (immersion, premiers contacts)
- 2 semaines (lecture du territoire, ateliers)
- 3 semaines (conception outils, ateliers, restitution)

dont deux temps forts à prévoir :

- une valorisation à programmer dans le cadre du **mois de l'architecture contemporaine en Normandie**, et de l'évènement spécifique **5 ans de résidences d'architectes en Basse-Normandie** : **mars 2015**
- une restitution finale : **mars-mai 2015**



LES RÉSIDENCES 2010 - 2014

Caen (Calvados) - 2014

Aurore Wasner et Emilie Queney, architectes et designers d'espace, collectif Hopscotch

larchishowducheminvert.wordpress.com

Sainteny (Manche) - 2013

Elise Girodano, architecte, et carine Ravaud, scénographe

lesbruitsquicourent.tumblr.com

Trévières (Calvados) - 2012

Simon Durand, Camille Delaunay, architectes

laboratoire-rural.tumblr.com

Mortain (Manche) - 2012

Collectif Etc - collectifetc.com

directmortain.tumblr.com

Ceton (Orne) - 2011

Chrystel Moreau, Manuel Battle, architectes, Christophe Trianneau-Carrere, musicien, Malou Eon, metteur en scène bureau d'intervention sur le paysage

bipbook.com

Graignes-Mesnil-Angot (Manche) - 2011

Simon Deprez, Eléonore Latattut, architectes études territoriales curieuses

etc-projects.eu

École d'horticulture de St-Gabriel-Brécy (Calvados) - 2010

Marie-Pierre Bernard, architecte, Sophie Popot, urbaniste

Lycée agricole de Sées (Orne) - 2010

Rémy Claden, Marion Josserand, architectes



→ *De l'or en(tre les) barres*, juin 2014

Collectif Hopscotch,

Aurore Wasner et Emilie Queney, architectes et designers d'espace en résidence au Chemin Vert à Caen (Calvados)

larchishowducheminvert.wordpress.com

→ *Commune rurale curieuse*, décembre 2011

études territoriales curieuses,

Simon Deprez et Eléonore Labattut, architectes en résidence à Graignes-Mesnil-Angot (Manche)

www.etc-projects.eu

→ LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE BASSE-NORMANDIE

Créée en 1982, la maison de l'architecture de Basse-Normandie, association loi 1901, a pour objectif **la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics**. Elle fait partie du réseau des maisons de l'architecture.

Elle organise le **mois de l'architecture contemporaine en Normandie** au mois de mars chaque année avec la maison de l'architecture de Haute-Normandie, des **résidences d'architectes**, et le **minicitylab - ateliers urbains jeune public**, et s'affirme aujourd'hui dans le paysage culturel régional bas-normand comme la **structure culturelle de référence** dédiée à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage en Basse-Normandie, et **une plate-forme pour les professionnels et le grand public**, favorisant les échanges, les rencontres et une réflexion prospective.

Depuis 2010, la maison de l'architecture de Basse-Normandie assure la coordination et la mise en œuvre des résidences d'architectes. A ce titre, elle fixe les objectifs, les modalités de mise en œuvre de la résidence, organise le jury de sélection des binômes, et coordonne le projet avec l'ensemble des partenaires institutionnels, collectivités locales, et structures culturelles impliquées. Elle organise la valorisation du projet à l'échelle régionale et nationale.

La maison de l'architecture a pour mission de mobiliser les acteurs locaux **de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du développement durable, de la politique de la ville** ainsi que **les structures culturelles** autour des résidences d'architectes, action transversale et innovante unique en France.



→ **Perspirations**, mars 2012
Chrystel Moreau, Manuel Battle, Christophe Trianneau-Carrere, Malou Eon
bureau d'intervention sur le paysage
architectes en résidence à Ceton (Orne)
bipbook.com



CONTACT

maison de l'architecture de Basse-Normandie
5 place Saint-Martin
14000 Caen
02 31 24 06 81
maisonarchibn@wanadoo.fr
maisonarchitecture-bn.fr

Nathalie Lemarchand, codirectrice, ethnologue
Elisabeth Taudière, codirectrice, architecte

→ APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCES D'ARCHITECTES 2014

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE BASSE-NORMANDIE

UN BINÔME PLURIDISCIPLINAIRE

L'appel à candidature est ouvert:

- **aux architectes** exerçant à titre libéral, salarié d'un confrère, ou en disponibilité momentanée,
- **aux jeunes diplômés d'une école d'architecture.**

L'architecte, mandataire, devra être accompagné d'un **architecte ou d'un professionnel d'une autre discipline** (paysagiste, designer, artiste, graphiste...) et former ainsi un **binôme**.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Dans un premier temps, un jury de professionnels se réunira le **jeudi 18 septembre 2014** pour présélectionner les 4 meilleurs dossiers.

Dans un second temps, les 4 équipes présélectionnées seront convoquées le **jeudi 2 octobre 2014** pour un entretien avec le jury.

Les résultats sont annoncés par courrier aux candidats.

Le jury sera sensible à :

- la qualité architecturale ou artistique des références proposées (projets, réalisations et/ou projets d'étude),
- l'intérêt pour les démarches expérimentales de conception, la pédagogie et la communication,
- la capacité à mettre en oeuvre des démarches dites de «développement durable», intégrant les enjeux écologiques, sociaux et culturels du milieu d'intervention tout au long de l'élaboration du projet,
- la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet,
- la capacité à travailler en équipe de façon transversale,
- la qualité graphique de présentation des contenus.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature complétée, datée et signée,
- une lettre de motivation précisant l'intérêt pour le travail en résidence (A4 recto),
- une note présentant votre approche de l'architecture et du métier (A4 recto),
- un curriculum vitae du mandataire et du professionnel avec lequel il forme un binôme,
- un dossier de références (projets, réalisations et/ou projets d'étude) précisant à chaque fois le rôle des candidats dans les projets présentés,
- une copie du diplôme d'architecte pour les candidats non inscrits à l'Ordre des Architectes.

L'ensemble du dossier est à adresser impérativement au plus tard **vendredi 5 septembre 2014**

en **deux exemplaires, une version papier et une version électronique**, aux adresses suivantes:

- par voie postale:

RÉSIDENCES D'ARCHITECTES 2014
maison de l'architecture de Basse-Normandie
5 place Saint-Martin
14000 Caen

- par voie électronique: **maisonarchibn@wanadoo.fr**

Le dossier de références est à envoyer en un seul fichier pdf (taille maximum acceptée 5 Mo).

Merci d'indiquer votre nom sur ces dossiers.

Le dossier peut être enrichi d'un DVD ou d'un CD si besoin.

Les dossiers incomplets, ne respectant pas les consignes ou reçus hors délai ne sont pas pris en compte.

LES CONDITIONS MATÉRIELLES DE RÉSIDENCE

Pour mener à bien son travail de résidence, l'architecte, mandataire, recevra :

– **une indemnité de résidence** d'un montant de **6 000 € TTC**. Elle est versée sur facture ou note d'honoraires. Elle comprend les frais de déplacement. Cette somme est versée à l'architecte, mandataire, pour l'ensemble du binôme.

– **un budget de production** d'un montant pouvant aller jusqu'à **1 000 € TTC** est **alloué uniquement sur justificatifs** pour la conception et la réalisation des outils de restitution dans le cadre exclusif de la résidence.

Une **convention de résidence** spécifiant les engagements respectifs de l'architecte, mandataire, de la maison de l'architecture de Basse-Normandie, et des partenaires accueillant la résidence, est signée au début de la résidence.

Le binôme retenu doit **être autonome dans ses déplacements** et **disposer d'un véhicule personnel** (voiture, vélo). Les frais de déplacement sont à sa charge.

Chacun des sites met gracieusement **un logement** et **un local de travail** à disposition du binôme en résidence, et propose **une possibilité de restauration pour le déjeuner**.

RÉSIDENCE A CHEF DU PONT

atelier : mise à disposition d'un local en centre-bourg

hébergement : mise à disposition d'un gîte rural

restauration : possibilité de déjeuner au restaurant scolaire

Parc Naturel Régional des Marais du Bessin et du Cotentin
17 rue de Cantepie

50 500 Les Veys

www.parc-cotentin-bessin.fr

Contact : Erwan Patte, chargé de mission patrimoine culturel
02 33 71 61 90 - epatte@parc-cotentin-bessin.fr



– *Déviations*, février 2014

Elise Giordano, architecte, et Carine Ravaud,
scénographe, en résidence à Sainteny (Manche)
www.etc-projects.eu
lesbruitsquicourent.tumblr.com

RÉSIDENCE A CREVECOEUR EN AUGE

atelier : mise à disposition d'un local en centre-bourg

hébergement : mise à disposition d'un gîte rural

restauration : possibilité de déjeuner au restaurant scolaire

Pays d'art et d'histoire du Pays d'Auge - Pays d'Auge
Expansion

100 avenue Guillaume le Conquérant

BP 87 195

14107 Lisieux Cedex

www.pays-auge.fr

Contact : Aurélie Bouchinet-Desfrieches, animatrice de
l'architecture et du patrimoine

02 31 61 55 87 - aurelie.desfrieches@pays-auge.fr

→ FICHE DE CANDIDATURE

RÉSIDENCES D'ARCHITECTES 2014

PRÉSENTATION DE L'ARCHITECTE - OU DIPLÔMÉ EN ARCHITECTURE - MANDATAIRE

Nom / Prénom:

Adresse complète:

.....

Tél: Fax:

E-mail:

Site internet:

Date d'obtention du diplôme d'architecte:

Ecole d'architecture:

ACCOMPAGNÉ DE

Nom: Prénom:

Profession:

Adresse complète :

.....

Tél: Fax:

E-mail:

Site internet:

Je, soussigné(e)..... (nom, prénom du mandataire), architecte ou diplômé(e) en architecture*, m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le.....
(signature)